CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E6296** **VALABLE JUSQU'AU** **30/11/2027**

ÉDITÉ LE 08/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1993

Raison sociale : ETABLISSEMENTS HUBERT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/09/2024

Capital : 200 000

76 AVENUE DES SPORTS
65800 AUREILHAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TARBES

Siret : 389 679 432 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7133527

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58578112

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58578112

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 62 36 01 58 **Fax :**

Portable : 06 35 42 22 54

Responsabilité légale :
HUBERT NATHALIE GÉRANT / HUBERT FRANCK GÉRANT

Site Internet : www.sarl-hubert.fr

E-mail : contact@hubert-sarl.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 375 267 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	8	30/06/2026
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	6	30/06/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	8	30/06/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

08/10/2026 12:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.